

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 5

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE

OBJET

Ratification de la mission conduite en Israel du 1 au 4 mai 2016,

**Direction Générale Adjointe de l'Economie et du Développement
Direction des Relations Internationales
12255**

PRESENTATION

Le rapport qui vous est présenté a pour objectifs :

- de faire la présentation des RDV conduits,
- de valider les dépenses qui ont été nécessaires à l'organisation du déplacement.

I – RAPPEL DE L'OBJET DU DEPLACEMENT

Depuis un an, une nouvelle page de l'histoire des Bouches-du-Rhône s'écrit avec un programme départemental, La Provence de demain, qui place le développement économique comme première priorité.

Désormais, l'exécutif entend déployer les champs d'action de ses coopérations décentralisées sur les voies du rayonnement et de l'attractivité réciproque des territoires partenaires. C'est dans ce contexte que s'inscrit ce déplacement.

Pour son premier déplacement sur une zone de coopération décentralisée la Présidente Mme Vassal était accompagnée d'une délégation d'élus et de Présidents associatifs.

II – LA COMPOSITION DE LA DELEGATION (14 personnes)

- **3 Elus départementaux :**
 - o la Présidente Martine Vassal
 - o la Déléguée à la viticulture, au contrôle de gestion et aux systèmes d'information et de télécommunication Marie-Pierre Callet
 - o le Délégué aux marchés publics et délégation de service public, administration générale et services généraux Yves Moraine
- **2 Invités de la collectivité :**
 - o un journaliste – Radio JM Jean-Jacques Zenou
 - o le Vice-président de la Métropole, Délégué aux Relations Internationales et Européennes Richard Mallié
- **5 collaborateurs :**
 - o le Directeur de Cabinet Marc Jolibois
 - o le Conseiller spécial de la Présidente Christopher Blanchet
 - o un agent de la DRIAE Linda Casta
 - o un agent de la Communication Vincent Bongars
 - o un agent du Protocole Marie-Anne Laure
- **4 enfants, Membres de l'équipe de Football « Fotez nous la Paix ».**
 - o Ismaïl ARSLAN
 - o Mehdi LABIDI
 - o Garen BIRGIN
 - o Avi dan MELKA

III – LE PROGRAMME REALISE

Dimanche 1^{er} mai

- 12H00 Rdv à l'aéroport
- 14H45 Départ du Vol
- 19H40 Arrivée à Tel Aviv, Ben Gourion
- 20H40 Départ pour Haïfa
- 22H30 Check in Hotel Bay View
- 22H45 Dîner détente à l'hôtel

Lundi 2 mai

- 09H00 Petit déjeuner
- 10H00-10H30 Transfert vers la Mairie de Haïfa
- 10H30-12h00 **Accueil institutionnel par le Maire, M. Yona Yahav**
Rencontre entre le Maire et la Présidente dans le bureau du Maire
Réunion relative à la présentation des enjeux de coopérations
 - M. Or Shahaf, DG de la **Société économique** de Haïfa
 - M. Itsik Fried, Directeur de l'**Incubateur Takwin Labs**
 - M. Ouri Lahav, Directeur du Water Research Institute **Technion****Signature de la convention de partenariat entre le CD13/Mairie de Haïfa**
- 12H30 **Visite du Centre Médical Rambam**
- 13H30 Déjeuner officiel
- 15H15 **Rencontre sportive et interculturelle « Foot et Paix ».**
- 17H00 Départ pour Jérusalem
- 19H30 Check in Hotel InBal
- 20H00 **Dîner à l'Hôtel, En présence du Ministre du Logement et de la Construction, Monsieur Yoav Galant**

Mardi 3 mai

- 8H30-9H30 **Petit-déjeuner avec M. le Maire de Jérusalem, Nir Barkat**
- 11H00-12H00 **Rencontre entre la Délégation et le Président de l'Etat d'Israël, REUVEN RIVLIN**
- 12H00 Déjeuner à Jérusalem
- 14H00 **Visite de la vieille ville et des lieux Saints**
- 16H00 Départ pour Tel Aviv
- 17H30-18H30 **Rencontre entre la délégation et l'Ambassadeur**
- 20H30-22H00 Dîner

Mercredi 4 mai

- 03H40 Montée dans le bus
- 03H45 Départ pour l'aéroport
- 04H25 Arrivée à l'aéroport et formalités d'embarquement
- 06H25-09H50 Vol (sans escale) : compagnie EL AL

III – CONTENU DES RENCONTRES

Le programme de la délégation s'est construit autour d'axes principaux :

- *Rencontres institutionnelles et politiques :*
 - o *Le Maire de Haïfa, partenaire de coopération,*
 - o *Le Consul Général de France à Haïfa,*
 - o *L'Ambassadeur de France à Tel Aviv,*
 - o *Le Président de l'Etat d'Israël,*
 - o *Le Maire de Jérusalem,*
 - o *Le Ministre du Logement et de la Construction.*
- *Rencontre sportive et interculturelle « Foot et PAIX »*
- *Signature d'une convention de partenariat entre La présidente M.Vassal et le Maire Y.Yahav pour confirmer le maintien de la coopération entre la Mairie de Haïfa et pour marquer les nouvelles thématiques de coopération.*
- *Visite du Centre Médical Rambam, Haïfa*
- *La présentation par des experts de l'excellence des techniques sur Haïfa.*

Ce programme à pu permettre :

- *De s'entretenir avec le Président et les membres du gouvernement des enjeux géopolitiques,*
- *De réaffirmer auprès du Président et des membres du gouvernement le soutien des acteurs institutionnels et de la société civile le maintien du Consulat général d'Israël à Marseille,*
- *De mesurer la réalité des enjeux de coexistence entre les populations juives et musulmanes, israéliennes et palestiniennes et d'en voir la réalité dans le cadre des rencontres sportives interculturelles et interreligieuses, de l'accueil dans les hôpitaux de Haïfa des populations dans toutes leurs diversités sans discrimination, de l'accompagnement à la création d'entreprises innovantes des populations dans toutes leurs diversités sans discrimination,*
- *De réactualiser le texte du partenariat entre la Mairie de Haïfa et le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône,*
- *De lancer des pistes pour de nouveaux projets de coopérations opérationnelles,*
- *De réaffirmer le « jouer collectif » sur les missions internationales en associant des élus représentant les collectivités que sont la Mairie de Marseille, la Métropole Marseille Provence et la Région Paca.*

IV - LES PERSPECTIVES POUR LA COLLECTIVITE :

Rappel

La collectivité est liée à la Mairie de HAIFA par un accord de coopération décentralisée qui date du 6 mars 1995, dont il fut porté amendement le 9 décembre 2003.

Cet accord a principalement porté sur des actions à caractère social et éducatif à destination de la jeunesse et sur la formation des pompiers de la Commune de Haifa à des techniques de lutte contre les incendies de forêts.

Il s'est agi par ce déplacement de :

- confirmer le maintien de l'intervention de la collectivité sur la zone,
- indiquer la volonté de lancer de nouveaux projets de coopération en favorisant des thématiques prioritaires par le nouvel exécutif :
 - la recherche,
 - le développement urbain lié au principe de smart territoire,
 - la mobilité,
 - la préservation des ressources naturelles,
 - la valorisation des initiatives créatrices d'emploi.
- signer un nouvel accord de partenariat entre le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et la Mairie de Haïfa.

V - BUDGET

Budget réalisé : **39.729,68 euros**

La ventilation de ce budget s'effectue comme suit :

Dispositif pris en charge par la DRH :

Prise en charge des billets d'avions des agents et élus sur des lignes DRH : 11.301,00 euros
Prise en charge des frais des agents au forfait sur des lignes DRH : 3.047,50 euros

Dispositif pris en charge par le Protocole :

Prise en charge de frais de la délégation sur des lignes du Protocole : 2.106,18 euros
Total : **16.454,68 euros**

Dispositif sur Unité Fonctionnelle :

Prise en charge des frais des élus au réel sur des lignes de la DRIAE : 8.786,00 euros
Prise en charge des frais des invités au réel sur des lignes DRIAE : 14.489,00 euros
Total : **23.275,00 euros**

Rappel relatif à l'Unité Fonctionnelle :

- Dépense prévisionnelle validée en CP : 25.606 euros
- Unité Fonctionnelle : 24.500 euros
- Acte d'Engagement avec le prestataire pour la DRIAE : 25.606 euros

Ce sont des dépenses de transport, de séjour et des dépenses accessoires et nécessaires à la bonne réalisation de la mission, imputées au Budget départemental 2016 comme indiqué ci-dessous.

Les lignes budgétaires :

Transport et séjour élus

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
10 282	A créer	Déplacements Elus	65 021 6532

Transport agents et transport et séjour invités ou collaborateurs extérieurs occasionnels

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
10 282	A créer	Déplacements Accueils	011 048 6232

Séjour agents

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
10 363	A créer	Frais de déplacement	011 0202 6251

Prestations services

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
10282	à créer	Prestations	011 048 6228

Déplacements élus

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
16 018	à créer	Frais de mission et déplacement	65 021 6532-1

Actions Protocolaires

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
10031	à créer	Fêtes et cérémonies	011 0202 6232

VI - CONCLUSIONS :

Au bénéfice des considérations qui précèdent, dans le cadre de la Politique publique de Relations extérieures du Conseil départemental pour l'exercice 2016, et en application de la délibération N° 246 du 24 septembre 1999 portant dispositif - cadre de déplacements du Conseil départemental en mission de coopération, je vous propose de :

- Confirmer la réalisation de la mission tenue en Israël du 1er au 4 mai 2016, conduite par la Présidente du Conseil départemental, autorisée par la Commission Permanente à se déplacer sous mandat spécial,
- Confirmer l'autorisation donnée à la Présidente de signer les mandats spéciaux nominatifs pour chacun des élus départementaux et invités membres du déplacement.
- Soumettre à la ratification du contrôle de légalité le contenu du nouvel accord de partenariat.
- Ratifier des moyens, actions, et résultats mis en œuvre et réalisés à l'occasion de cette mission,
- Valider les dépenses qui ont été nécessaires au bon déroulement de cette mission, pour un montant de 39.729,68 euros.

Ces dépenses ont été prélevées sur les crédits inscrits au budget départemental 2016 sur les lignes 011 048 6228, 65 021 6532, 65 021 6532-1, 011 048 6232, 011 0202 6251 et 011 0202 6232.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

